



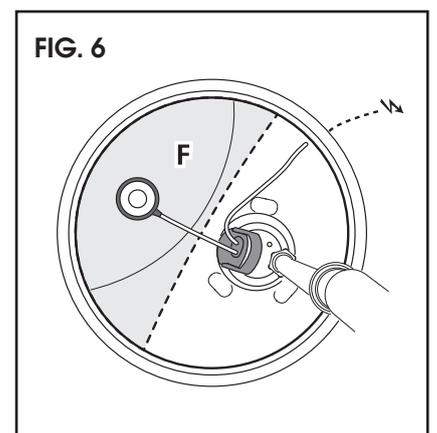
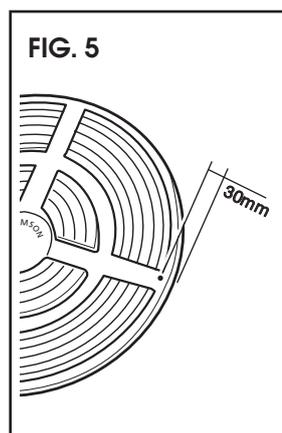
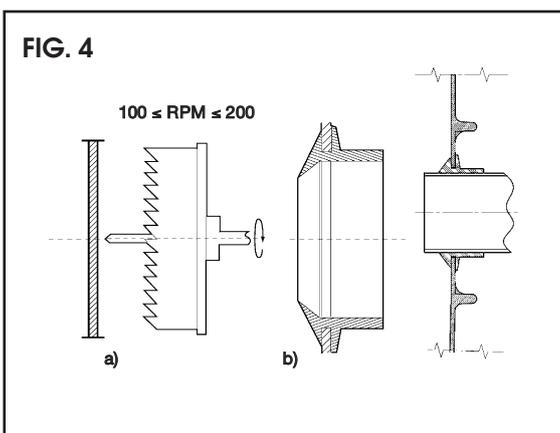
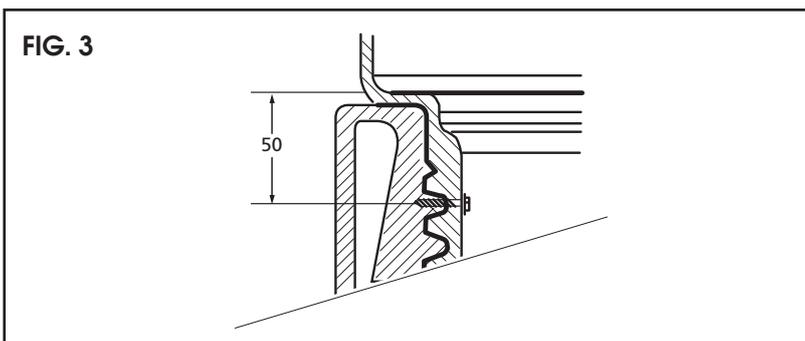
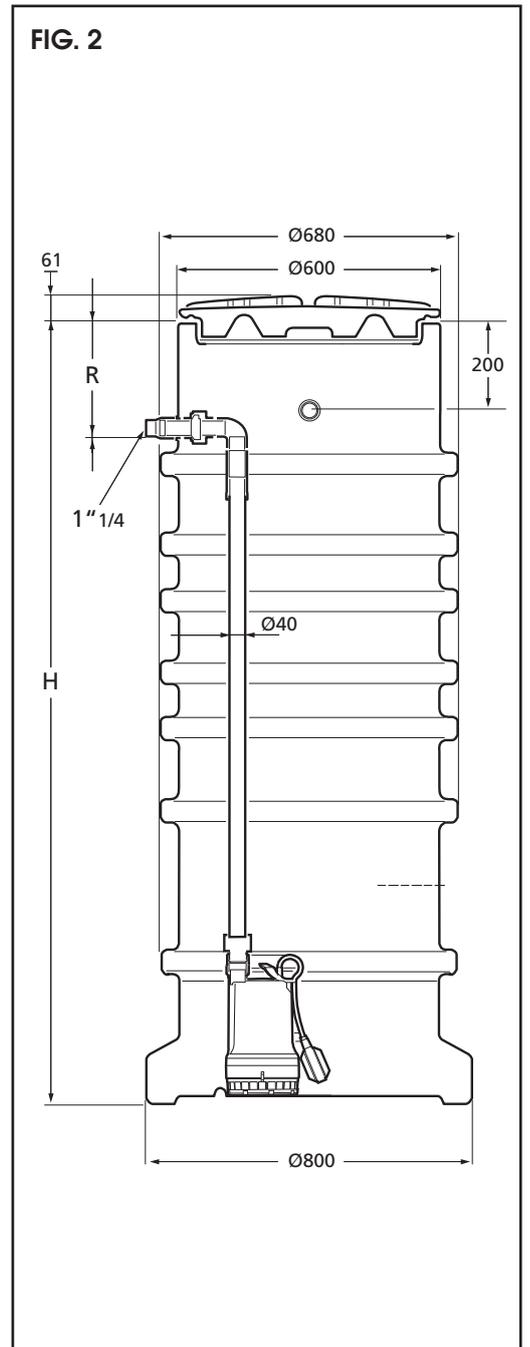
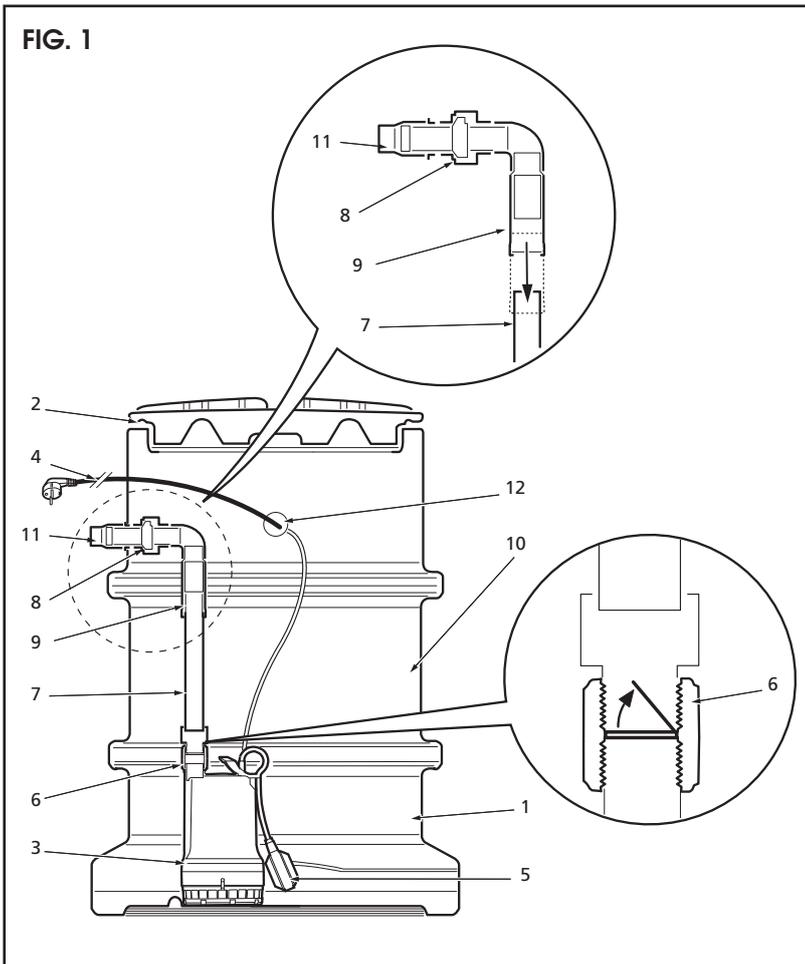
**INSTRUCTIONS DE MONTAGE ET DE MISE EN SERVICE
DES STATIONS DE RELEVAGE SIR-EC**

FRANCAIS

motralec

4 rue Lavoisier . ZA Lavoisier . 95223 HERBLAY CEDEX
Tel. : 01.39.97.65.10 / Fax. : 01.39.97.68.48
Demande de prix / e-mail : service-commercial@motralec.com
www.motralec.com

Salmson



1. GÉNÉRALITÉS

L'installation et la mise en service devront être réalisées uniquement par du personnel qualifié.

Attention ! Lors de l'installation et de la mise en service, les normes et spécifications en vigueur doivent être strictement observées.

La notice de montage et de mise en service fait partie intégrante du matériel et doit être disponible en permanence à proximité. Le strict respect de ses instructions est une condition nécessaire à l'installation et à l'utilisation conformes du matériel.

La rédaction de la notice de montage et de mise en service correspond à la version du matériel et aux normes de sécurité en vigueur à la date de son impression.

1.1 Application

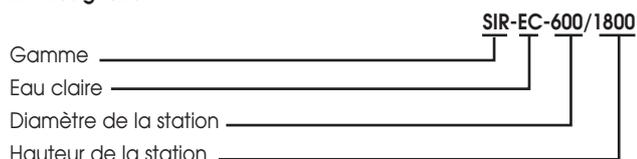
La station de relevage SIR EC est particulièrement adaptée au relèvement des eaux claires en sortie de la filière de traitement dans une installation d'assainissement non collectif.

Elle peut également servir au relèvement d'eaux pluviales ou ménagères (évier, machine à laver...).

Sont à proscrire les eaux-vannes contenant des matières fécales.

1.2 Caractéristiques techniques

1.2.1 Désignation



1.2.2 Raccordement et alimentation

- Tension : Mono 230 V - 50 Hz
- Raccordement d'arrivée des effluents : DN100 (pour tuyau Ø 110 mm extérieur)
- Raccordement de la conduite de refoulement : G1"1/4
- ^(*) Raccordement du passage de câbles : Ø 50
- ^(*) Raccordement de la conduite de ventilation : Ø 50
- Température maximale du fluide : 35°C

^(*) Interchangeables

Autres informations

- Charge maximale instantanée sur le couvercle : 150 daN (interdiction de rouler et/ou de stationner sur le couvercle avec un véhicule).
- Pression maximale dans la conduite de refoulement : 4 bars

2. SÉCURITÉ

La présente notice contient des instructions primordiales, qui doivent être respectées lors du montage et de la mise en service. C'est pourquoi elle devra être lue attentivement par le monteur et l'utilisateur et ce, impérativement avant le montage et la mise en service. Il y a lieu d'observer non seulement les instructions générales de cette section, mais aussi les prescriptions spécifiques abordées dans les points suivants.

2.1 Signalisation des consignes du manuel



Risque potentiel mettant en danger la sécurité des personnes.



Risque potentiel relatif à l'électricité mettant en danger la sécurité des personnes.

ATTENTION !

Signale une instruction dont la non-observation peut engendrer un dommage pour le matériel et son fonctionnement.

2.2 Qualification du personnel

Il convient de veiller à la qualification du personnel amené à réaliser le montage.

2.3 Dangers encourus en cas de non-observation des consignes

La non-observation des consignes de sécurité peut constituer une menace pour la sécurité des personnes et de l'installation. Elle peut également entraîner la suspension de tout recours en garantie.

Plus précisément, les dangers encourus peuvent être les suivants :

- Défaillance de fonctions importantes de l'installation.
- Dangers pour les personnes en cas de dysfonctionnement électrique et mécanique de la machine.

2.4 Consignes de sécurité pour l'utilisateur

Il convient d'observer les consignes en vue d'exclure tout risque d'accident.

Il y a également lieu d'exclure tout danger lié à l'énergie électrique. Respecter les normes électriques en vigueur.

2.5 Conseils de sécurité pour les travaux d'inspection et de montage

L'utilisateur doit faire réaliser ces travaux par une personne spécialisée qualifiée ayant pris connaissance du contenu de la notice.

Les travaux réalisés sur la pompe ne doivent avoir lieu que si celle-ci est à l'arrêt et hors tension.

2.6 Modification du matériel et utilisation de pièces détachées non agréées

Toute modification de l'installation ne peut être effectuée que moyennant l'autorisation préalable de Salmson. L'utilisation de pièces de rechange d'origine et d'accessoires autorisés par le fabricant garantit la sécurité. L'utilisation d'autres pièces dégage la société Salmson de toute responsabilité.

2.7 Modes d'utilisation non autorisés

La sécurité de fonctionnement de l'installation livrée n'est garantie que si les prescriptions précisées au chap. 1 de la notice d'utilisation sont respectées. Les valeurs indiquées dans la fiche technique ne doivent en aucun cas être dépassées.

3. TRANSPORT ET STOCKAGE

La station est livrée sur une palette.

ATTENTION ! La palette doit être transportée au moyen de systèmes de levage autorisés. Il convient alors de veiller à la stabilité statique. L'installation doit être protégée contre les dommages mécaniques.

4. PRODUITS ET ACCESSOIRES

4.1 Description (Voir FIG. 1)

- 1 - Cuve
- 2 - Couvercle
- 3 - Pompe Subson livrée avec système SAN activé
- 4 - Câble électrique + prise
- 5 - Flotteur de commande intégré à la pompe
- 6 - Clapet anti-retour
- 7 - Tuyauterie de refoulement
- 8 - Raccord-Union
- 9 - Manchon de dilatation
- 10 - Ligne d'axe pour le perçage de l'orifice d'entrée (IN)
- 11 - Orifice de refoulement (OUT)
- 12 - Orifices évent ou câble (AIR / CABLE)

4.2 Etendue de la fourniture

- La pompe.
 - La cuve, son couvercle et la tuyauterie de refoulement.
- La station de relevage SIR-EC est livrée avec les accessoires suivants :
- 1 scie cloche Ø124 mm.
 - 1 joint d'entrée DN100 (pour tuyau Ø 110 mm extérieur).
 - 1 vis en inox pour la fermeture du couvercle.
 - Notice de montage et de mise en service.

4.3 Dimensions et poids (Voir FIG. 2)

Modèle	H	E	R	Poids
SIR-EC 600-1000	1000	550	280	29,5
SIR-EC 600-1500	1500	1050	280	35,5
SIR-EC 600-1800	1800	1350	280	38,5
SIR-EC 600-2500	2500	2050	280	47,5

4.4 Accessoires

- Vanne d'arrêt pour la tuyauterie d'entrée DN100.
- Coffret d'alarme de trop plein (Alarmson).
- Interrupteur à flotteur pour la commande d'alarme (à raccorder sur Alarmson).
- Rehausse de 300 mm.

Liste détaillée et description : voir catalogue/notice technique

5. INSTALLATION - MONTAGE

Important : avant de procéder à l'installation, retirer le carton contenant les accessoires.

5.1 Perçage de l'orifice d'entrée

- En fonction de votre configuration, vous disposez d'un réglage angulaire pour positionner la tuyauterie d'arrivée des effluents dans la cuve. L'axe de l'orifice d'entrée doit se trouver sur la ligne de marquage tracée sur la cuve (IN).
- Percer un orifice avec la scie rotative fournie (Voir FIG. 4). Supprimer les bavures présentes au niveau de la surface de coupe pour garantir une surface de contact propre.
- Placer le joint d'entrée.

5.2 Mise en place de la station et raccords hydrauliques

ATTENTION !

L'installation et le contrôle doivent avoir lieu conformément aux directives applicables EN 1610 (directives régionales).

La station est prévue pour être installée dans les règles de l'art, en espace vert. Pour une installation sous chaussée ou sous trottoir, se conformer aux normes en vigueur et prévoir un regard avec trappe de visite haute résistance (sans contact avec la station).

- Creuser un trou pouvant recevoir la cuve.
- Déposer un lit de sable au fond de la fouille (minimum 200mm).
- Descendre la station verticalement jusqu'au niveau affleurant du terrain.
- Faire les niveaux.
- Emboîter le tuyau d'entrée d'environ 50 mm dans le réservoir.
- Si vous devez installer une rehausse, voir § 5.7 "Mise en place d'une rehausse".
- Sortir les fourreaux électriques et d'évent (Voir FIG. 1 - rep. 12).
- Remblayer avec du sable qui devra être légèrement tassé.
- Un béton peut être réalisé autour de la partie haute du poste afin de faciliter l'entretien.

Nota : toutes les conduites doivent être raccordées sans contraintes, et contrôlées sous pression.

5.3 Montage de la pompe (Voir FIG. 1 et 6)

Les raccords (Voir FIG. 1 - rep. 8-9-11) sont livrés non montés, ils devront préalablement être emboîtés sur la tuyauterie de refoulement (rep. 7).

- Serrer le manchon fileté sur le refoulement de la pompe.
- Positionner le clapet anti-retour battant vers le haut (rep. 6) dans le manchon fileté.
- Visser la tuyauterie de refoulement dans le manchon fileté.
- Descendre la pompe au fond de la station à l'aide du tuyau PVC. Le raccordement de la conduite de refoulement peut être réalisé avec le raccord 1 1/4" fourni (rep. 11) ou par emboîtement collé.
- Pour faire varier le niveau de mise en marche de la pompe, repor-

tez-vous à la notice de la pompe.

ATTENTION !

Contrôler la liberté de manœuvre du flotteur. La course de celui-ci doit se situer dans la zone F (Voir FIG. 6).

La tuyauterie et la pompe peuvent pivoter à l'intérieur du manchon de dilatation (Voir FIG. 1 - rep. 9).

5.4 Raccordement électrique



Le raccordement électrique devra être réalisé par un installateur électricien agréé, conformément aux prescriptions locales en vigueur.

Le raccordement électrique et la ventilation peuvent être réalisés indifféremment par l'un des 2 orifices (Voir FIG. 1 - rep. 12).

Les connexions électriques doivent être à l'abri de toute humidité.

- Passer le câble à l'intérieur d'un fourreau. Au besoin, rallonger le câble avec une boîte de jonction. Le raccordement au réseau se limite au branchement de la prise de courant.
- Raccorder obligatoirement le câble sur une prise femelle 2 pôles avec TERRE.

Nota : Le passage de câble doit être étanché pour éviter la remontée des gaz.

5.5 Raccordement de la conduite d'évent



Nous recommandons à l'installateur de se conformer strictement aux règles d'hygiène en vigueur concernant la tuyauterie de ventilation.

- Poser la tuyauterie de manière à ce qu'elle dégaze avec une pente par rapport à la cuve.
- La protéger contre tout risque d'obstruction.

5.6 Montage du couvercle

- Afin d'empêcher toute ouverture non autorisée du couvercle (sécurité enfants), celui-ci peut être bloqué à l'aide d'une vis. Pour cela, percer un trou Ø 3 mm dans une des nervures à travers le couvercle et dans le bord haut de la cuve (Voir Fig. 5).

5.7 Mise en place de la rehausse (option)

- Si nécessaire, une rehausse de 300 mm peut être installée. Après avoir vissé la rehausse, il est recommandé de l'empêcher de se desserrer à l'aide d'une vis. Pour cela, percer un trou Ø 3 mm dans la zone de filetage inférieure du filetage de la rehausse et du réservoir, puis visser (Voir Fig. 3).
- Une seule rehausse peut être installée. En fonction de l'installation, veillez à la sécurité statique de l'installation.

6. MISE EN SERVICE

- Il est recommandé de laisser le SAV de SALMSON se charger de la mise en service.
- Respecter les instructions mentionnées dans la notice de montage et de mise en service de la pompe et du coffret de commande.
- Vérifier si le montage de la pompe et de la conduite de refoulement est fixe et étanche.
- Etablir la connexion réseau.
- Vérifier l'orientation correcte de la pompe.
- Vérifier le fonctionnement de l'installation et la mettre en marche.
- Contrôler la liberté de manœuvre du flotteur.

7. ENTRETIEN

Afin de garantir la plus grande fiabilité de l'installation et de réduire au maximum ses coûts de fonctionnement, l'installation doit être contrôlée par un spécialiste tous les ans.

8. PANNES, CAUSES ET REMÈDES

Voir notice de montage et de mise en service de la pompe. S'il n'est pas possible de remédier à la panne, faire appel à un installateur agréé ou au SAV Salmson.

motralec

4 rue Lavoisier . ZA Lavoisier . 95223 HERBLAY CEDEX
Tel. : 01.39.97.65.10 / Fax. : 01.39.97.68.48
Demande de prix / e-mail : service-commercial@motralec.com

www.motralec.com